

Antenne 5G
installée sur le toit
d'un immeuble
à Chêne-
Bougeries (GE).



Le bananier de la 5G

La Suisse est un modèle de démocratie auquel ses citoyens sont profondément attachés. Il implique que l'on suive quelques petites règles. Encaisser 380 millions de francs contre l'attribution de licences d'exploitation d'une technologie a) encore sujette à des études d'impact par un groupe d'experts dont on peut douter de l'indépendance; b) alors qu'il faudra réviser la loi sur les rayonnements pour la faire fonctionner est une entorse claire aux principes démocratiques de base. Inutile de tourner autour du pot: le Conseil fédéral a géré jusqu'ici le dossier de la 5G comme l'aurait fait une confédération bananière.

Brandissant d'on ne sait où la menace d'un quasi-séisme économique si d'aventure la 5G n'était pas déployée au pas de charge dans notre pays, les opérateurs de téléphonie mobile ont forcé nos autorités à faire la révérence. Un grand classique, à l'heure où le politique semble plus faible que jamais face aux impératifs dictés par les poids lourds de l'économie. Un autogoal, dans le cas qui nous concerne. Au lieu d'avancer lentement mais sûrement, à un

rythme peut-être un peu frustrant – mais somme toute très helvétique –, le déploiement de la 5G dont on rêvait qu'il soit une fusée se transforme peu à peu en omnibus.

Les opérateurs de téléphonie mobile ont commis deux erreurs majeures. Ils ont tout d'abord oublié que notre système politique décentralisé confère un important pouvoir aux cantons. En décrétant des moratoires, Vaud et Genève le leur ont rappelé brutalement. Ils ont ensuite complètement zappé les intérêts du consommateur final, jugeant probablement son enthousiasme comme acquis. Grosse erreur d'appréciation. La santé humaine et l'environnement sont deux thèmes plus sensibles que jamais. Un dossier aussi mal ficelé ne pouvait donc que rater son virage. Aujourd'hui, les Suisses se disent inquiets par rapport à la 5G (*lire en page 32*). Il faudra beaucoup d'énergie et de transparence pour les rassurer. ■

PAR MICHEL JEANNERET
Rédacteur en chef
michel.jeanneret@illustre.ch



